

### Prérequis

*Pré requis formation conseillé (non obligatoire)*

Être détenteur d'un certificat de compétence (en cours de validité) du domaine TERMITES Outre-Mer

### Objectifs

- Être capable de réaliser un « **État relatif à la présence de TERMITES : Outre-Mer** » selon Norme NF P 03-201.

- **Obtenir une attestation de formation continue**

Cas 1 : pour obtenir votre **justificatif de suivi de « formation continue » en cours de cycle** de certification (avant la fin de votre 4ème année de certification)

Cas 2 : **pour valider le prérequis demandé pour passer votre examen de REcertification** (dans les 18 mois précédent l'échéance de votre certification), conformément à l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs en diagnostic technique...

### Durée

**1 jour (8h)**

### Délai d'accès

Immédiat

### Tarifs

Voir grille des tarifs

### Contact

Site : [www.ebtp.fr](http://www.ebtp.fr)

Tel : **05.61.37.73.79**

**06.71.91.27.09**

Mail : [administratif@ebtp.fr](mailto:administratif@ebtp.fr)

### Accessibilité

Peut être adaptée / Etude au cas par cas / Fiche PSH voir site web

**Formation en Présentiel OU en E-LEARNING**

### Modalités d'évaluation

Validation des acquis de formation = QCM (évaluation entre compétences attendues dans les arrêtés de compétences et celles observées)

#### Méthodes mobilisées **présentiel**

Théorie - Cours et exercices appuyés sur support informatique et papier.

Moyens matériels - Vidéo projection, plateau technique...

Moyens humains - Formateur intervenant qualifié pratiquant, ayant exercé dans le domaine.

Documentation - Un support de cours papier format "A4" relié, reprenant l'essentiel de la formation est remis (ou expédié, cas de la formation en distanciel) au stagiaire.

**Documents délivrés** : Attestation de formation stipulant dates de présence à la formation et avis de "réussite avec succès" ou non des acquis formation.

#### Méthodes mobilisées **e-learning**

Théorie - Cours appuyés sur support informatique

Moyens matériels - Plateforme pédagogique en ligne

Moyens humains - Formateur intervenant qualifié, disponible pour répondre à tout questionnement (via la messagerie de la plateforme e-learning)

Documentation - Support de cours en ligne, et divers documents téléchargeables.

**Documents délivrés** : Attestation de formation stipulant dates de validation et % de réussite à l'évaluation des acquis formation.

## JOUR 1 - Matin (4 heures)

- Les altérations biologiques des bois d'œuvres dans la construction
- Les agents de dégradation biologiques des bois d'œuvre les plus communs :
  - Les champignons, « leurs signatures ».
  - Insectes nidificateurs « leurs signatures ».
  - Insectes à larves xylophages les plus communs « leurs signatures ».

### Le termite en DROM Outre-mer :

- La biologie des termites.
- Leurs techniques « invasives » des constructions.
- Comment reconnaître et connaître les insectes termites, leurs altérations.
- Espèces et sous-espèces rencontrées en DROM Outre-mer, « leurs signatures respectives » et leurs dégâts.
- Les techniques et procédés de luttés les plus utilisés
- La méthodologie en recherche de leur présence, le déroulement d'une bonne « investigation »

## JOUR 1 – Après-midi (4 heures)

### - Nouveautés législatives, réglementaires, normatives et évolutions techniques

- Le rapport de mission écrit : le fond (contenu) et la forme de l'état relatif à la présence de termite, son squelette, sa rédaction, ses pièces annexes (courrier AR pour devoir de conseil...)
- Contrôle de connaissances (QCM) pour vérification des acquis :

- ✓ Appliquer une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité ;
- ✓ Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.



Conformément à l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de formations.